

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le deux novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAVIGNÉ, légalement convoqué le 26 octobre 2023, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques AUGRIS, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. Jacques AUGRIS, Mickaël COLIN, Serge GRIMAUD, Nadine NEAUX, Michelle CAILLAUD, Marie-Hélène THÉNAUD, Avelino RODRIGUES, Didier MÉZIL, Guillaume LANCEREAU, Anthony ARLOT

Étaient excusées : Mmes Ginette BOUYER, Suzie PORTEJOIE, Maryvonne DELAGRANGE

Étaient absents : Mme Nathalie DEMELLIER et M. Joël COULAIS

Pouvoirs : Mme Suzie PORTEJOIE à M. Guillaume LANCEREAU

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Monsieur Didier MÉZIL a été élu secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

1. MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA) - RÉHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE MULTISPORTS – 2 ROUTE DE VERGNÉ 86400 SAVIGNÉ – ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHÉS POUR LES LOTS N°03 ET 04
2. RÉHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE MULTISPORTS – RÉSULTAT DE LA CONSULTATION ET CHOIX DES ATTRIBUTIONS POUR LES LOTS N° 02 ET 05
3. RÉHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE MULTISPORTS – DEMANDE DE SUBVENTIONS
4. QUESTIONS DIVERSES

2023/1101 : MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA) - RÉHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE MULTISPORTS – 2 ROUTE DE VERGNÉ 86400 SAVIGNÉ – ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHÉS POUR LES LOTS N°03 ET 04

Vu les délibérations du Conseil Municipal n° 2023-0202 en date du 23 février 2023 approuvant le projet de réhabilitation de la salle polyvalente multisports ainsi que le plan de financement s'y rapportant.

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation des entreprises, sous la forme d'une procédure adaptée, a été menée. Pour ce faire, une procédure de consultation a été lancée le 25 juillet 2023. Un avis de marché a été publié dans le Bulletin officiel des annonces de marchés publics le 26 juillet 2023 et a été dématérialisé sur la plateforme [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) le 25 juillet 2023, Réf. : Savigne\_86\_20230725W2\_01, pour une remise des plis le mercredi 20 septembre 2023 - 12H00 (heure locale du pouvoir adjudicateur).

Les critères de jugement des offres étaient les suivants :

Offre économiquement la plus avantageuse en considérant les critères suivants avec leurs pondérations.

- Valeur technique : 45 %. Ce critère sera noté sur 45 points : Références sur le même type d'ouvrage (15 points), moyens et équipe mis en œuvre pour que le chantier soit livré aux délais prévu (40 points), déroulé des opérations (45 points).
- Valeur engagement social et environnemental : 15 %. Ce critère sera noté sur 15 points.
- Valeur financière : 40 %. Ce critère sera noté sur 40 points.

La note finale des candidats sera sur 100 points.

Il a été procédé à l'ouverture des plis le 20 septembre 2023. Les plis ont ensuite été remis à la Maîtrise d'œuvre pour analyse. Les offres remises pour les lots 03 et 04 ont fait l'objet d'une négociation. Les entreprises concernées ont répondu et ont fait une nouvelle offre.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport d'analyse des offres remis par la maîtrise d'œuvre le 27 octobre 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, décide :

- ↳ d'attribuer les marchés de travaux relatifs à l'opération de réhabilitation de la mairie avec accessibilité aux entreprises suivantes pour la tranche ferme et la tranche conditionnelle :

**Le LOT 03 : COUVERTURE ET BARDAGE MÉTALLIQUE**

**- BOURLOTON JP**

**Tranche Ferme : 285 000.00 € HT**

**Montant total HT : 285 000.00 €**

*Nombre de suffrages exprimés : 11      Votes : Pour : 11      Contre : 0      Abstentions : 0*

**Le LOT 04 : MENUISERIES EXTÉRIEURES – SERRURERIE**

**- SARL MARQUIS & ROBERT**

**Tranche Ferme : 66 686.76 € HT**

**Tranche conditionnelle : 9 917.96 € HT**

**Montant total HT : 76 604.72 €**

*Nombre de suffrages exprimés : 11      Votes : Pour : 11      Contre : 0      Abstentions : 0*

- ↳ D'autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces des marchés de travaux avec les entreprises mentionnées ci-dessus, aux conditions financières évoquées.

**2023/1102 : RÉHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE MULTISPORTS – RÉSULTAT DE LA CONSULTATION ET CHOIX DES ATTRIBUTIONS POUR LES LOTS N° 02 ET 05**

Vu les délibérations du Conseil Municipal n° 2023-0202 en date du 23 février 2023 approuvant le projet de réhabilitation de la salle polyvalente multisports ainsi que le plan de financement s'y rapportant.

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation des entreprises, sous la forme d'une procédure adaptée, a été menée. Pour ce faire, une procédure de consultation a été lancée le 25 juillet 2023. Un avis de marché a été publié dans le Bulletin officiel des annonces de marchés publics le 26 juillet 2023 et a été dématérialisé sur la plateforme [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) le 25 juillet 2023, Réf. : Savigne\_86\_20230725W2\_01, pour une remise des plis le mercredi 20 septembre 2023 - 12H00 (heure locale du pouvoir adjudicateur).

Le LOT 02 : CHARPENTE BOIS, infructueux, a fait l'objet d'une relance par le biais de la consultation sans publicité de cinq entreprises susceptibles de satisfaire le besoin. Les documents fournis aux entreprises ainsi que les critères de jugements des offres étaient identiques à ceux du marché. Deux entreprises ont répondu.

Le LOT 05 : PLÂTRERIE – ISOLATION - PLAFONDS, infructueux suite à l'absence d'offre, a fait l'objet d'une relance par le biais de la consultation sans publicité de trois entreprises susceptibles de satisfaire le besoin. Les documents fournis aux entreprises ainsi que les critères de jugements des offres étaient identiques à ceux du marché. Deux entreprises ont répondu.

Les critères de jugement des offres étaient les suivants :

Offre économiquement la plus avantageuse en considérant les critères suivants avec leurs pondérations.

- Valeur technique : 45 %. Ce critère sera noté sur 45 points : Références sur le même type d'ouvrage (15 points), moyens et équipe mis en œuvre pour que le chantier soit livré aux délais prévu (40 points), déroulé des opérations (45 points)
- Valeur engagement social et environnemental : 15 %. Ce critère sera noté sur 15 points.
- Valeur financière : 40 %. Ce critère sera noté sur 40 points.

La note finale des candidats sera sur 100 points.

Les offres ont été remises à la Maîtrise d'œuvre pour analyse.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport d'analyse des offres remis par la maîtrise d'œuvre le 27 octobre 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, décide :

- ↳ d'attribuer les marchés de travaux relatifs à l'opération de réhabilitation de la mairie avec accessibilité aux entreprises suivantes pour la tranche ferme et la tranche conditionnelle :

**Le LOT 02 : CHARPENTE BOIS**

**- ARBRE CONSTRUCTION**

**Tranche Ferme : 72 340.87 € HT**

**Montant total HT : 72 340.87 €**

22, Route de Limoges 86400 SAVIGNE – Tél : 05.49.87.06.25 – [contact@savigne.fr](mailto:contact@savigne.fr)

Nombre de suffrages exprimés : 11    Votes : Pour : 11    Contre : 0    Abstentions : 0

**Le LOT 05 : PLÂTRERIE – ISOLATION – PLAFONDS**

- BETIN & CIE SARL

Tranche Ferme : 80 357.09 € HT

Montant total HT : 80 357.09 €

Nombre de suffrages exprimés : 11    Votes : Pour : 11    Contre : 0    Abstentions : 0

↪ D'autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces des marchés de travaux avec les entreprises mentionnées ci-dessus, aux conditions financières évoquées.

**2023/1103 : RÉHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE MULTISPORTS – DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été décidé de réhabiliter la salle polyvalente multisports, qui date de 1981, et qui n'a subi aucun travaux d'isolation aussi bien thermique que phonique, ce qui rend son utilisation très désagréable (très bruyante, trop chaude en été, très consommatrice d'énergie en hiver...). Le coût de ce projet est estimé à 1 038 563.18 € HT soit 1 246 275.82 € TTC

Le montant des travaux est estimé à 927 487.09 € HT – les frais annexes sont estimés à 111 076.09 € HT décomposés comme suit : Honoraires Maîtrise d'œuvre – Bureau de contrôle (contrôle technique) Coordonnateur SPS – Étude de sol).

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant pour l'ensemble de ce projet, d'un montant estimé à 1 038 563.18 € HT :

Phase 1 – Travaux d'isolation extérieure :

SUBVENTIONS SOLLICITÉES	
ÉTAT ~DETR / DSIL (15.48 %)	70 000.00 €
FONDS VERTS (27.65 %)	125 000.00 €
AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS) (36.84 %)	166 546.00 €
COMMUNE ~Fonds propres (20.03 %)	90 536.23 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>452 082.23 €</b>

Phase 2 – Travaux et aménagements intérieurs :

SUBVENTIONS SOLLICITÉES	
ÉTAT ~ DETR / DSIL (21.31 %)	125 000.00 €

<b>AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS) (11.76 %)</b>	<b>69 000.00 €</b>
<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CIVRAISIEN EN POITOU ~FONDS DE CONCOURS (4.05 %)</b>	<b>23 785.57 €</b>
<b>SYNDICAT ÉNERGIES VIENNE (25.57 %)</b>	<b>150 000.00 €</b>
<b>COMMUNE ~Fonds propres (37.29 %)</b>	<b>218 695.38 €</b>
<b>TOTAL HT</b>	<b>586 480.95 €</b>
<b>Le montant total HT de la phase 2 comprend le montant des travaux correspondants à la phase 2 ainsi que l'augmentation du coût de la phase 1. L'estimation des prix avait été faite en octobre 2022. A l'ouverture des plis en septembre 2023, il a été constaté une augmentation des prix consécutive à l'inflation.</b>	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ✚ **Approuve le projet.**
- ✚ **Valide le plan de financement tel que présenté.**
- ✚ **Sollicite de l'État une subvention au titre de la DETR et de la DSIL, une participation financière de l'Agence Nationale du Sport (ANS), une subvention du Fonds Vert, un fonds de concours de la Communauté du Communes du Civraisien en Poitou ainsi qu'une participation financière du Syndicat Énergies Vienne pour la réhabilitation de la salle polyvalente multisports.**
- ✚ **Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la signature des pièces permettant de mener à bien ce projet.**

*Nombre de suffrages exprimés : 11    Votes : Pour : 11    Contre : 0    Abstentions : 0*

Prochaine réunion le 28 novembre 2023.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h50.

Savigné, le 02 novembre 2023

Le Secrétaire,  
Didier MÉZIL



Le Maire,  
Jacques AUGRIS

